

saint-martin d'URIAGE



● **Aidons la faune sauvage en hiver**

Page 8

● **Autorisations d'urbanisme**

Nouveau service en ligne

Page 5

Journal bimestriel d'informations municipales des villages de Saint-Martin d'Uriage

Janvier-Février 2022 / Mars-Avril / Mai-Juin / Juillet-Août / Septembre-Octobre / Novembre-Décembre → Numéro 204

www.mairie.saintmartinduriage.fr





sommaire :: édito

2



informations communales

- Elections 21022
- Covid-19 et masques de protection
- Autorisations d'Urbanisme
- Territoire numérique libre
- Projet citoyen : Noël à Villeneuve
- Maison en péril (Chenevarie)
- Expression politique
- Quelle forêt pour demain ? croisons nos regards
- Qualité thermique de vos logements
- Chenilles processionnaires
- Aidons la faune sauvage en hiver
- Futur exposition du Plan biodiversité
- Planche BD Adabel

4



écoles

- Ecole : rentrée scolaire

social

- Résidence autonomie : le plein de projets
- Petites Maisons : vacances d'automne
- Centre de Loisirs : colis solidaire

11



ça s'est passé en images

- Générosité : boîtes solidaires
- Implication : colis de Noël
- Evènement festif : marché de Noël au Bourg
- Créativité : décorations de Noël

14



associations saint-martinoises

- ASEL : poterie pour tous
- ADN : dessin manga à la carte
- Let'sTalk: hello 2022!
- Taillefer Trail Team : Thomas Gardin
- Yoga Saint-Martin : stage pour les adultes
- Part'Âge : « méthodes douces »

16



animation

- Expositions au Belvédère
- Belvédère : programmation
- Théâtre à Saint-Nizier d'Uriage

19



entre nous

- Etat civil
- Permanences

blocnotes

- Téléphone pratique
- Horaires d'ouverture des Services publics

21



4

informations
communales

11

école / social

14

Ça s'est passé
en images...

16

associations

19

animation
Le Belvédère
Chapelle Saint-Nizier

21

entretiens
Etat-civil - Permanences

22

blocnotes
Numéros utiles - Horaires...



Imprimé sur papier recyclé
avec des encres à base végétale

QUIZ

Qui est passé par là ?



1 Tétraz-Lyre - 2 Renard - 3 Chamois - 4 Lièvre - 5 Écureuil - 6 Martre

Illustration © Fanny Le Bagousse pour Département Isère

Aidons la faune sauvage en hiver > Page 8



Le Journal de Saint-Martin d'Uriage est édité par le service communication de la Mairie.
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage • Tél. 04 76 59 77 10 • www.mairie.saintmartinduriage.fr
Directeur de publication/Rédaction : Peggy Briand • Direction artistique : Eric Chartier-Coton
Réalisation : CHAPÔ.COM Fontaine • Impression : Imprimerie Notre-Dame Montbonnot
Régie publicitaire : commercialisation et réalisation Eric Chartier - regie.smu@groupe-c.com - 06 09 68 87 72
2 900 exemplaires - ISBN 1270-0290 - Dépôt légal Décembre 2021

L'année 2022 n'a pas débuté sous les meilleurs auspices d'un point de vue sanitaire. Les contaminations au variant Omicron explosent dans notre pays comme sur notre territoire.

Notre commune ne fait pas exception avec de lourdes conséquences sur le fonctionnement de notre service public local, notamment crèches et classes partiellement fermées et de grandes difficultés pour assurer l'entretien des locaux associatifs. Les vœux à la population et ceux aux agents communaux ont malheureusement dû être à nouveau annulés tout comme le repas des seniors que nous espérons encore pouvoir organiser dans quelques semaines.

Notre vivre ensemble, source d'épanouissement et partie intégrante de notre vie communale, est mis à rude épreuve. Dans ce contexte difficile la solidarité reste exemplaire dans notre commune, comme l'a démontré le succès des 245 boîtes solidaires remises au Secours Populaire de Saint-Martin d'Hères et à l'association Aide et Agir en Isère. En témoignage également les plus de 300 colis pour nos anciens, préparés en mairie par des bénévoles, des agents municipaux et des élus à partir de produits locaux fournis par l'association pour le développement de l'agriculture en Belledonne.

La Résidence autonomie et les services périscolaires ont aussi porté un très beau projet intergénérationnel avec des ateliers créatifs de fabrication d'une forêt et de création de centres de tables pour Noël à partir d'éléments glanés dans la nature. Ces quelques exemples démontrent combien l'envie de se retrouver et de se mobiliser pour le bien commun reste forte dans notre commune.

La culture, ciment de notre vivre ensemble, va nous offrir au centre culturel Le Belvédère de grands moments de découvertes avec notamment jusqu'au 6 mars la très belle exposition de paysages de Belledonne d'Alain Doucé, photographe naturaliste professionnel, auteur et accompagnateur en montagne. Puis, à partir du 11 mars, une nouvelle exposition, préparée par l'association de Sauvegarde du Patrimoine de Saint Martin d'Uriage, nous proposera de retrouver les « Jeux et jouets de nos greniers ».

L'art et la culture, ces merveilleux moyens de rêve, de plaisir, d'enrichissement personnel et d'évasion... utilisons-les pour vivre quelques moments loin du Covid et de ses variants! @

Gérald Giraud

Maire de Saint-Martin d'Uriage



Mobilisation pour la réalisation des colis de Noël avec des produits locaux.

Elections 2022



Élection présidentielle

Premier tour : le dimanche 10 avril 2022

Second tour : le dimanche 24 avril 2022

Élections législatives

Premier tour : le dimanche 12 juin 2022

Second tour : le dimanche 19 juin 2022

Dates des scrutins communiquées en juillet 2021 par le Ministère de l'Intérieur.

Pensez à vous inscrire pour pouvoir voter

Pour l'élection présidentielle, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au vendredi 4 mars 2022 en mairie ou par courrier (mercredi 2 mars pour une inscription en ligne).

Pour les élections législatives, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au vendredi 6 mai 2022 en mairie ou par courrier (mercredi 4 mai pour une inscription en ligne).

Inscription sur les listes électorales : qui est concerné ? quelle démarche faire ?

Pour les personnes récemment installées dans la commune et qui ne seraient pas encore inscrites, il convient de remplir la demande d'inscription et de joindre un justificatif de domicile ainsi que la copie d'une pièce d'identité. Ces documents peuvent être déposés en mairie ou envoyés par courrier ou courriel. La demande peut aussi être réalisée en ligne sur le site service-public.fr. Les jeunes ayant atteint leur majorité en 2021 et s'étant fait recenser en mairie sont d'office inscrits sur les listes électorales. Ils n'ont donc pas d'autre démarche à faire.

Vote par procuration

Pour les personnes prévoyant d'être absentes de la commune aux dates des scrutins, il est possible d'établir une procuration. Prendre contact pour cela avec un bureau de la gendarmerie ou de la police nationale, ou, pour les personnes résidant à l'étranger, auprès du consulat. @

Renseignements : service Affaires générales
04 76 59 77 10 – affaires.generales@mairie-smu.fr

Inscription en ligne
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

Pas certain(e) d'être inscrit(e) sur les listes électorales ?

Vérifiez en quelques clics grâce au simulateur en ligne « Je veux vérifier mon inscription et mon bureau de vote » sur le site service-public.fr à la rubrique Citoyenneté/Élections.



Vous avez désormais la possibilité, depuis le 1^{er} janvier 2022, de déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme sur la plateforme numérique dédiée de Saint-Martin d'Uriage.

Ce service gratuit de dépôt par voie électronique permet de faciliter les démarches en vous évitant de vous déplacer, vous accompagne avec une aide en ligne pour la constitution de votre dossier et vous assure un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.

Le dépôt classique d'un dossier papier reste toujours possible par courrier recommandé ou à l'accueil de la mairie. @

Dépôt des autorisations d'urbanisme Mise en place du nouveau service en ligne

Comment ça marche ?



1 **Rendez-vous sur le site de la mairie**
Sélectionnez [démarches en ligne] (accès direct en page d'accueil) puis [Demandes d'Autorisation d'Urbanisme]
Cliquez sur [Guichet Numérique des autorisations d'urbanisme]
http://mairie.saintmartinduriage.fr/?page_id=2643



2 **Créez votre compte utilisateur** en vous enregistrant sur la plateforme



3 **Suivez les étapes** indiquées afin de créer votre dossier et valider le dépôt de votre demande



n°1234

4 Une fois votre demande transmise et finalisée, vous recevez :
• un **accusé d'enregistrement automatique (AEE)** au plus tard le jour ouvré suivant le dépôt de votre demande,
• **sous 10 jours, un accusé de réception électronique (ARE)** qui vous précisera le numéro d'enregistrement de votre dossier.



Les agents du service urbanisme de la mairie restent à votre écoute pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.

www.mairie.saintmartinduriage.fr - Service Urbanisme > 04 76 59 77 22 - urbanisme@mairie-smu.fr
Permanences téléphoniques les mercredis et vendredis de 8h à 12h

Territoire Numérique Libre Saint-Martin d'Uriage obtient le niveau 4

Ce label créé en 2016 est décerné par l'Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales (ADULLACT). Il encourage les usages numériques libres, ouverts et collaboratifs au sein des collectivités territoriales, en valorisant les choix stratégiques et techniques mis en place sur le territoire.

Concrètement, les logiciels libres peuvent être copiés, modifiés et réutilisés sans restrictions par tout un chacun et leur « code source » est public, ce qui permet, par exemple, de vérifier qu'ils ne contiennent pas de « virus » ou de vol de

données personnelles. Plus généralement, ils garantissent certaines libertés dont le contrôle du programme et le partage par l'utilisateur. Un logiciel libre emblématique est la suite bureautique Libre Office utilisée par les services communaux depuis début 2020. C'est une alternative au pack office de Microsoft, et bien que « libre » ne signifie pas nécessairement « gratuit », les logiciels libres installés à la mairie sont effectivement gratuits et sources d'une économie de fonctionnement non négligeable.

La commune a obtenu le niveau 4 du label sur une échelle allant jusqu'à 5. Pour les élus, il s'agit d'une reconnaissance du travail effectué depuis la politique numérique votée fin 2014. Cette politique préconise, entre autres, le recours aux logiciels libres et aux formats

ouverts afin d'assurer notre indépendance technologique face aux monopoles et la mutualisation des ressources logicielles dans un objectif de bon usage de l'argent public.

Je tiens à remercier les services municipaux et plus particulièrement notre responsable informatique, car cette distinction confirme la dynamique de mise en œuvre de notre politique dans les pratiques professionnelles, qui comporte une part importante de conduite du changement.

L'ensemble des élus de la commission Usages et Services Numériques souhaite poursuivre dans cette voie et élaborer une prochaine stratégie qui intégrera les orientations de sobriété, transition et inclusion numériques. @

Claudine Chassagne, Adjointe



Covid-19 et masques de protection

Il viendra un temps où nous aurons le plaisir de remiser les masques, lorsqu'ils ne seront enfin plus nécessaires. D'ici là, faisons tous en sorte de respecter les autres et de concourir ainsi au mieux-vivre ensemble.

Port du masque

La municipalité rappelle que le port du masque est obligatoire en intérieur dans tous les lieux publics. C'est le cas notamment le cas des établissements recevant du public (ERP) : le centre sportif, la bibliothèque, les salles polyvalentes, la mairie, l'agence postale, etc. En aucun cas le contrôle du passe sanitaire à l'entrée (lorsqu'il est nécessaire) ne dispense de porter le masque et ainsi de se protéger et de protéger les autres.

Depuis le début de la pandémie, les agents communaux travaillant dans les lieux recevant du public font preuve de pédagogie et de patience pour expliquer les protocoles en vigueur. Tenir compte de leurs recommandations ou consignes, c'est les respecter, respecter leur travail, et ne mettre en danger ni ces agents ni les autres usagers du lieu.

Masques usagés

Il a été constaté sur le territoire de la commune une recrudescence de masques perdus, jetés à terre ou « oubliés » : les services techniques municipaux en ont même retrouvés accrochés à des arbres et arbustes, sans que cela soit consécutif à un épisode de grand vent ! Merci à chacun de faire preuve de civisme en remettant dans sa poche ou son sac tout masque usagé pour le rapporter et le jeter chez soi, ou de le déposer dans l'une des nombreuses poubelles publiques à disposition dans la commune. @



Un des tout premiers projets citoyens Noël à Villeneuve!

« Mon idée était de donner de la vie à Villeneuve en hiver: bien vite soutenue par les voisins du hameau, nous avons organisé des ateliers créatifs pour fabriquer des décorations de Noël originales et durables. Tout le monde a mis la main à la pâte. Les enfants ont peint, collé, décoré. Les adultes ont scié, percé, cloué. Chacun a trouvé sa place pour un résultat au-delà de nos attentes.

Nous avons passé de bons moments de partage inter-générationnel dans la

bonne humeur et la rigolade. Nous avons à cœur de mettre des étoiles dans les yeux des enfants avec la magie de Noël. Des rennes, pères Noël et bonhommes de neige ont jalonné Villeneuve!

La résidence autonomie de Saint-Martin d'Uriage a contribué, grâce aux résidentes tricoteuses, en faisant des écharpes à nos personnages et nous les remercions. Nous tenons tout particulièrement à remercier le comité d'implication citoyenne (CODIC) et la mairie qui nous ont soutenus dans ce projet d'atelier. Nous comptons bien continuer sur notre lancée en 2022. »

Nathalie Santa



Maison en péril Chemin de la Chenevarie

La commune a engagé au printemps 2021 une procédure de péril imminent sur la maison en état avancé de délabrement située au niveau du chemin de la Chenevarie à Corps d'Uriage. Cette démarche nécessite la désignation d'un expert judiciaire par le tribunal administratif de Grenoble afin de définir les mesures nécessaires pour la garantie de la sécurité publique.

Compte tenu de l'inaction des propriétaires, les services techniques de la commune ont mis en place les mesures provisoires prescrites par l'expert: bâchage de la toiture du bâtiment, démontage de la dépassée de toiture sur rue et mise en place de barrières de sécurité.

Après cette première phase de mise en sécurité, une nouvelle démarche pourra être engagée auprès du juge à l'encontre des propriétaires défaillants en cas de danger imminent.



« Quelle forêt pour demain ? Croisons nos regards... »

Résultats de l'enquête sur la forêt communale de Saint-Martin d'Uriage

Une enquête en ligne a été menée à l'automne 2021 pour mieux connaître et comprendre comment les Saint-Martinois fréquentent la forêt communale. La municipalité remercie les 156 personnes qui ont apporté leur contribution en répondant à la quinzaine de questions proposées. L'enquête a été conçue et ses résultats analysés par des élus de la commission Transition écologique et biodiversité et des membres du groupe des habitants pour la biodiversité, que nous remercions tout particulièrement pour leur implication. Elle apporte une vision complémentaire au panorama de notre forêt, publié en mai 2021 (bulletin municipal n° 200, dossier « 1 000 regards sur la forêt »).

Les répondants

La première constatation est que les habitants de la commune qui ont répondu à l'enquête sont aussi bien des femmes que des hommes, représentatifs de générations entre 20 et 80 ans et d'un vaste panel de catégories socio-professionnelles correspondant à la sociologie de la commune.

Ces personnes sont des habituées de la forêt communale, qui la rejoignent pour plus de la moitié (55%) d'entre elles directement depuis leur domicile. Le passage dans la forêt va d'un petit bol d'air à une activité à la demi-journée ou la journée.

Les usages

Tous déclarent unanimement leur bonheur et leur plaisir à parcourir la forêt communale, qu'ils fréquentent toute l'année (89%) et plus particulièrement le week-end (77%) seuls ou non.

La forêt accueille un grand nombre d'activités très différentes, mais la plus partagée reste la marche pour 81% des répondants. Ils partent pour un petit tour de moins de 5 km (28%), parcourent entre 5 et 10 km (43%) ou sillonnent la forêt au-delà de 10 km (28%). Une majorité d'entre eux sortent des sentiers (59%), avec des conséquences pouvant être importantes pour la faune et la flore.

Ce qu'ils (elles) apprécient

Les Seiglières est le coin préféré et le plus cité des usagers suivi de loin par Montrond, la cabane des Clots, le Vernon et l'Oursière. Ce que la majorité des habitués aime se retrouve dans les mots récurrents de leurs réponses: quiétude, calme, tranquillité (87%), beauté des paysages, des sous-bois et des points de vue (48%), faune et flore à observer ou découvrir. Sont également largement

cités la qualité des chemins, leur entretien et leur signalétique. Les sportifs apprécient manifestement de trouver une topographie (28%) qui permette de transpirer, quand d'autres à l'inverse savourent un havre de fraîcheur (40%)!

Les difficultés rencontrées

Toutes les remarques témoignent du fort sentiment d'appropriation de la forêt communale par les Saint-Martinois qui réprovent les actes de dégradation et d'incivilité et le non-respect des lieux qu'ils aiment, et ne voient pas toujours d'un bon œil les pratiques autres que les leurs, a fortiori des non-résidents toujours plus nombreux à venir chercher le plaisir de la nature sans parfois en posséder les codes.

Des conflits d'usage sont signalés même si leur fréquence n'est pas très élevée pour 2/3 des personnes. Les remarques les plus fréquentes concernent la chasse et 48% des réponses sont révélatrices d'un sentiment d'insécurité lors de la période de chasse. Les difficultés de communication, voire de respect, sont relevées aussi bien par les chasseurs que les promeneurs. La cohabitation n'est pas non plus facile avec les engins motorisés dont 41% des répondants se plaignent, alors que cette pratique est interdite dans toute la forêt communale et sur un certain nombre de chemins de la commune. La pratique du VTT apparaît problématique pour 15% des réponses, et à l'inverse des cyclistes indiquent avoir rencontré des obstacles destinés à barrer les passages. Enfin, les conditions d'exploitation forestière interpellent 17% des usagers, ce qui dénote un besoin d'information sur la gestion sylvicole de la forêt.

La suite à donner

Cette enquête s'intègre dans plusieurs réflexions en cours:

- 📍 l'analyse à réaliser avec les communes voisines des résultats de l'enquête sur la pratique du VTT menée par le Département;
- 📍 le travail avec l'Office National des Forêts pour adapter la gestion de la forêt en prenant en compte le changement climatique, la pression du gibier sur la régénération, l'augmentation de la fréquentation de cet espace de respiration (secteurs de Saint-Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut et Chamrousse) à proximité de l'agglomération grenobloise;
- 📍 une étude menée par l'Espace Belledonne pour évaluer l'impact de la fréquentation sur la faune et la flore;
- 📍 le bilan de la saison de chasse pour l'unité de gestion Belledonne et notamment la régulation de la population de sangliers;
- 📍 l'évaluation quinquennale de l'espace naturel sensible des Seiglières et Marais Chauds;
- 📍 le développement touristique de la commune autour des thématiques Bien-être/Santé/Nature avec la Communauté de communes Le Grésivaudan;
- 📍 la gestion des sentiers et des cabanes...

Forts de toutes ces informations, nous allons proposer un moment de partage des différents projets et études en cours afin de rechercher et mettre en œuvre des solutions ensemble. 📍

... Le groupe des habitants pour la biodiversité

Tous les résultats de l'enquête en ligne sur le site de la commune...
Flashez-moi!



expression politique

Liste « Changez d'air »

Voici plusieurs mois que nous participons à la vie de notre commune; nous apportons une pierre à cet édifice et nous centralisons nos efforts sur les sujets qui intéressent tous les habitants de Saint-Martin d'Uriage.

Cette mandature voit poindre un grand nombre de projets mais le budget 2022 va obliger l'équipe majoritaire à faire des choix et à établir des priorités. Nous espérons que la maison médicale et la maison « La Chaumière » vont faire partie des temps forts de 2022.

La sécurité doit aussi faire partie de nos

priorités, notre participation à cette commission sera très active car nous voulons faire évoluer les choses.

Nous souhaitons aussi que la communication puisse devenir un lien fort entre vous et votre commune afin de vous parler en toute transparence. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits en matière d'échanges entre vous et vos élus. 📍

Brigitte, Florence, Jacqueline et Laurent

smu.oppositionchangezdair@gmail.com



Connaissez-vous la qualité thermique de votre logement ?

La commune a fait l'acquisition d'une caméra thermique afin d'aider ses habitants à avoir une première idée de la qualité thermique de leurs logements.

Si vous souhaitez en bénéficier, rien de plus simple: prenez contact en adressant un courriel au groupe local de citoyens "Les ambassadeurs de l'énergie". Votre demande permettra de cibler les campagnes de balades thermographiques et de mise à disposition de la caméra organisées dans la commune par le groupe "économie d'énergie" de Grésini. @

smu.ambassadeurs-energie@orange.fr

Chenilles processionnaires

Une mobilisation citoyenne nécessaire

Chaque année un article paraît dans le bulletin municipal pour décrire l'importance de ce fléau et l'urgence de l'intervention de chacun en tout début d'année, avant que les chenilles ne descendent des arbres.

Bien que de nombreux citoyens ôtent les nids ou mettent en place des éco-pièges autour des troncs, il en reste d'innombrables accrochés aux pins et des milliers de chenilles urticantes finissent par investir les jardins, avec les risques que l'on connaît pour les enfants et les animaux domestiques notamment.

Après plusieurs informations de sensibilisation, plus ou moins bien suivies d'actions par les particuliers, un projet citoyen se monte pour faire des propositions aux habitants et à la mairie. Il s'agit de faire l'inventaire des arbres infestés, une étude sur les dispositifs qui ont fonctionné dans d'autres communes, pour in fine faire des propositions aux propriétaires des parcelles concernées et à la



mairie pour trouver une solution préservant la santé de tous.

De son côté, la mairie retire depuis des années tous les nids de chenilles sur les pins des parcelles communales.

Si vous souhaitez faire part de vos idées et participer à cette action, merci de vous faire connaître par courriel. @

Projet à l'initiative de M. Jean Malot souhaitant fédérer un groupe d'habitants sensibilisés à ce problème de santé publique

implication-citoyenne@mairie-smu.fr

Aidons la faune sauvage en hiver

La montagne est rude pour les animaux sauvages qui y passent l'hiver. Avec le froid et la neige, l'accès à la nourriture devient de plus en plus rare et problématique. Préservons donc leur tranquillité pour ne pas aggraver leurs difficultés. Pour passer l'hiver, la marmotte ou la chauve-souris hibernent, d'autres partent vers l'Afrique, comme l'hirondelle. Ceux qui restent ont chacun leur stratégie de survie en altitude.



Chacun son étage. Dans la forêt en hiver, la gélinotte des bois s'enfouit dans un petit igloo qui l'isole du froid et du vent comme le tétras-lyre en altitude. Des zones de quiétude sont aujourd'hui délimitées pour le Tétraz pour éviter de le déranger. Les chamois descendent des hauteurs pour venir se réfugier en limite de forêt. Sous les arbres, la neige est moins épaisse et ils peuvent encore trouver de la

nourriture. Certains chevreuils restent en forêt, d'autres fréquentent nos lisières et prairies.

Les animaux lourds comme le bouquetin (50 kg pour la femelle, plus de 100 kg pour le mâle) et fort résistants au froid préfèrent les crêtes ventées, où ne s'accumule pas la neige, et se nourrissent de lichens et de mousses. Les sangliers descendent en majorité en plaine, même si quelques-uns restent en forêt.

Blanc ou noir. Le lagopède alpin (ou perdrix des neiges) et le lièvre variable se font plus discrets pour échapper aux prédateurs en devenant blancs comme neige. Ils ont pour point commun d'avoir des pattes adaptées pour marcher sur la neige comme avec des raquettes. L'écureuil, lui, devient plus sombre. Son poil s'épaissit ainsi que les pinceaux de ses oreilles qui deviennent plus longs!

Plus il fait froid, plus il faut être vigilant! Avant l'hiver, chaque animal accumule plus

ou moins de réserves de graisse pour tenir. Ils continuent toutefois à s'alimenter. Plus la neige est profonde, plus ils éprouvent de difficultés à se déplacer et à trouver leur nourriture. Et plus l'intensité et la durée des périodes de gel sont grandes, plus ils ont besoin de calories pour survivre.

Restez sur les sentiers et traces fréquentées. Surpris, la seule défense des animaux est la fuite. Ils dépensent alors plus d'énergie. Si ce dérangement se répète, les animaux s'affaiblissent, deviennent plus vulnérables aux maladies et aux prédateurs et surtout épuisent plus rapidement leurs réserves, au risque de ne pas passer l'hiver.

Et si vous venez avec votre chien, tenez-le en laisse! Sachez que même l'odeur des chiens est une source de stress pour eux. @

Arnaud Callec

Pour en savoir plus, consultez la brochure «Hiver sauvage, montagne» sur le site biodiversite.isere.fr
Téléchargez l'application Isère Outdoor où vous retrouverez les sites et itinéraires de raquettes, de ski ou de randonnée sécurisés et les zones de quiétude et réglementaires.



Participez à la future exposition du Plan biodiversité de la commune!

De quel point de vue à Saint-Martin d'Uriage a été prise cette photo? Réponse sous la photo.

À vos objectifs!



Nous souhaitons recueillir vos regards et talents sur la diversité des paysages, de la flore et de la faune de notre commune afin de réaliser une exposition participative et illustrer le futur Plan biodiversité.

Les thèmes ciblés sont les milieux et paysages caractéristiques de notre commune ainsi que sa faune et sa flore en toutes saisons:

la montagne minérale, la forêt d'altitude de résineux et hêtres, la forêt de feuillus, le marais des Seiglières et les marais chauds, les mares, les prairies sèches, le bocage et ses haies, le bourg, le parc d'Uriage, les jardins, les arbres remarquables.

Vos photographies devront être accompagnées d'une légende pour expliquer les conditions de prise de vue (lieu, saison) et partager les impressions et ressentis sur la nature qui nous entoure. Si les photographies de milieux et paysages seront celles de notre commune, pour la faune et la flore des escapades sont autorisées chez nos voisins. La sélection des photographies sera effectuée par un jury composé des membres du groupe des habitants pour la biodiversité et des élus de la commission Transition écologique et biodiversité. L'utilisation des photographies s'effectuera dans le respect des droits d'auteur (L121-1).



Les photos sont à transmettre au plus tard pour le 15 mars 2022...

Sous forme de fichiers électroniques en haute définition (JPG ou TIFF), via une clé USB à déposer à la mairie ou un service de transfert de fichiers à l'adresse courriel ci-après, en précisant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone fixe ou portable), la légende pour chaque photo comme indiquée ci-dessus et votre accord pour son utilisation. D'avance merci pour vos contributions qui permettront à tous les habitants de partager leurs impressions autour des images de notre riche territoire. @

Pour la commission Transition écologique et biodiversité
Arnaud Callec
Conseiller délégué à l'environnement, à la biodiversité et à la forêt

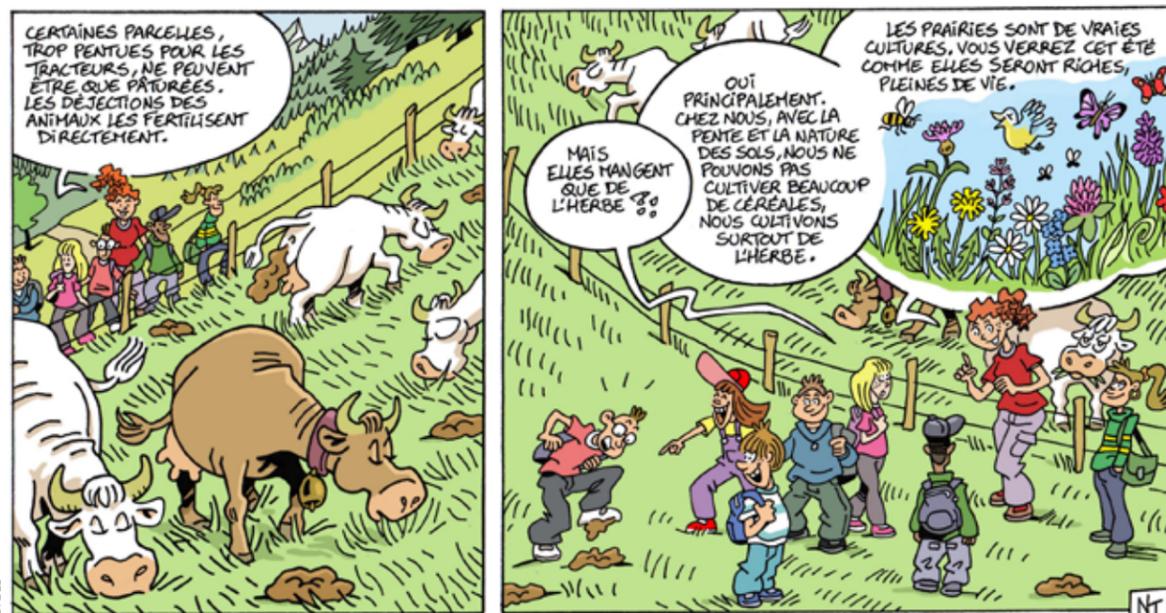
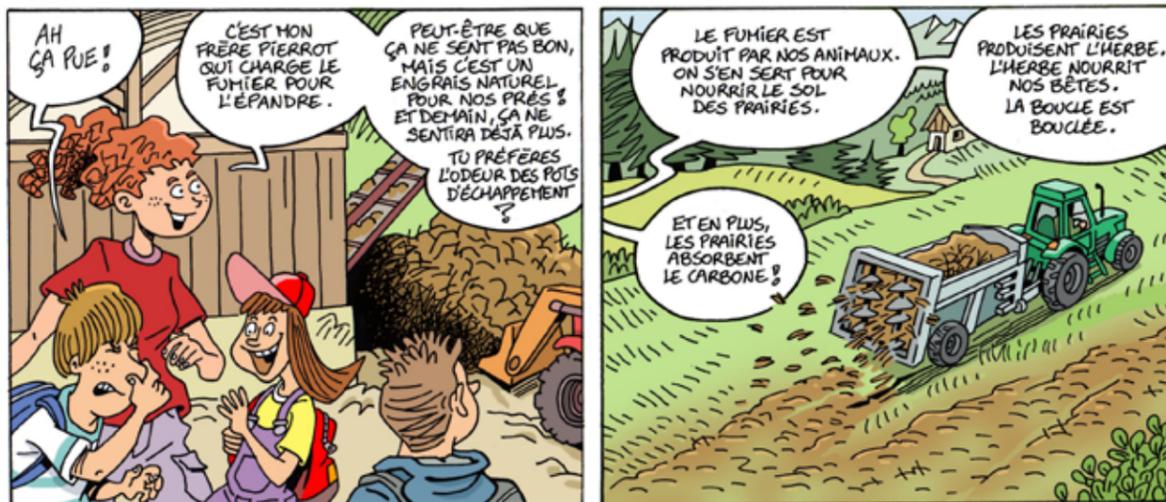
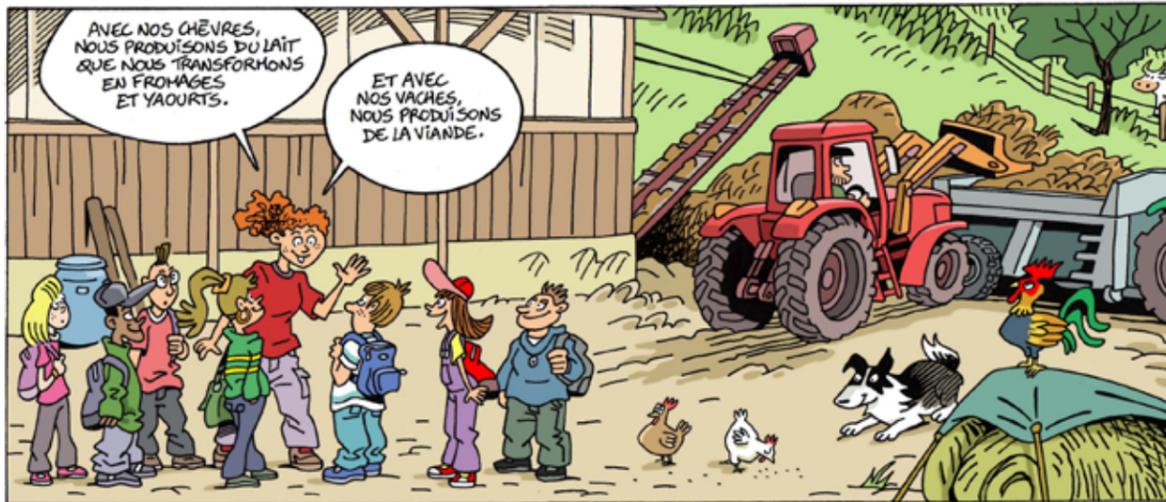
Renseignements et envoi des photos
biodiversite@mairie-saintmartinduriage.fr

Au-dessus du Chavannais à côté de la table d'orientation (lieu-dit San-Valley aux Seiglières)

Planche BD de l'ADABEL page suivante

L'Association pour le Développement de l'Agriculture en Belledonne (ADABEL) regroupe des agriculteurs, élus locaux et partenaires socioprofessionnels de 22 communes du massif de Belledonne. L'association a réalisé et diffuse des planches de bande dessinée afin de communiquer sur l'agriculture de montagne et de favoriser une meilleure cohabitation et un bien vivre ensemble entre les habitants et les exploitants agricoles de Belledonne. Le bulletin municipal de Saint-Martin d'Uriage relaie régulièrement ces publications. @

Les prairies, une culture qui protège la biodiversité



Le fumier, un engrais naturellement produit sur nos fermes, indispensable à la richesse de nos prairies.

© ADABEL



Rentrée scolaire
septembre 2022

Préinscriptions
avant le 25 février!

Les familles ayant un enfant né en 2019 doivent transmettre par courriel (au format PDF) à l'adresse indiquée ci-dessous ou par voie postale au pôle Éducation, Enfance, Jeunesse :

- la copie du livret de famille (pages parents et enfants);
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom des 2 parents;
- la copie des vaccinations de l'enfant;
- une adresse mail;
- un numéro de téléphone.

Le service est à la disposition des familles ne pouvant transmettre les documents, ou pour toute question, aux horaires suivants :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h
- mercredi de 8 h à 12 h. @

scolaire@mairie-saintmartinduriage.fr
04 76 59 77 24

Demandes
de dérogations

Les familles souhaitant faire une demande de scolarisation de leur(s) enfant(s) dans une autre école que celle de secteur pour l'année scolaire 2022-2023 doivent adresser un courrier ou courriel en Mairie à l'attention de Monsieur le Maire

avant le 15 avril 2022

Les demandes seront examinées par la commission Éducation-Enfance-Jeunesse et la direction de chaque école courant mai 2022.

Les familles seront ensuite informées individuellement de la réponse. @

Adresses d'envoi
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage
scolaire@mairie-saintmartinduriage.fr

La Résidence autonomie
a fait le plein de projets!

Un cycle de plusieurs activités a été mis en place de septembre 2021 à janvier 2022 à l'attention des résidents.

« Nature et lien social »

Les résidents ont pu visiter deux Espaces Naturels Sensibles: les Seiglières, dans la commune, mais aussi le bois de la Bâtie à Saint-Ismier. Ils étaient accompagnés par une animatrice du département, experte de la faune et de la flore des sites. Un goûter partagé confectionné par les résidents et l'animatrice a clôturé la dernière sortie. Ces visites ont été organisées grâce à la réponse du CCAS à un appel à projet du Département. Le projet avait pour objectifs de permettre à chacun de mieux connaître son environnement, pour faciliter l'intégration dans la vie locale et la citoyenneté, mais aussi de recréer du lien social et développer la relation de confiance entre les résidents et les professionnels de la structure.

Des ateliers créatifs de fabrication manuelle d'une forêt réunissant seniors et enfants ont été animés à l'automne par la bibliothèque municipale. Ces temps de création favorisent la confiance et l'estime de soi. Partagés avec des enfants, ces ateliers avaient aussi pour objectif de développer les relations intergénérationnelles, pour le plus grand plaisir de tous!

Un atelier de lecture à voix haute a ensuite été proposé au sein de la résidence. Animé par l'équipe de la bibliothèque, il avait pour thème la nature: le « land art », les relations entre l'homme et les animaux, les arbres...

Enfin les résidents ont pu suivre des séances d'art-thérapie dans le cadre d'une action menée en partenariat avec l'association AGAT. Des



temps de création artistique (dessin, peinture, collage...) en lien avec leurs émotions, rêves et sentiments leur ont été proposés.

Projet inter-générationnel
autour de Noël

La création de centres de tables de Noël a mobilisé enfants et résidents... En lien avec le service périscolaire, les résidents ont été conviés à une balade partagée avec les enfants pour ramasser des éléments glanés dans la nature. Durant des ateliers créatifs plus de quarante centres de table ont été élaborés! Pommes de pin, coton, bois, feuillages... la nature était au rendez-vous!

Ces réalisations ont orné les tables durant les différents repas de Noël qui ont lieu au centre de loisirs et à la résidence autonomie.

Valoriser ses capacités personnelles, développer des relations inter-générationnelles, participer à un projet collectif commun, favoriser le lien avec la nature: ce beau projet a coché toutes les cases et laissera pour longtemps de beaux souvenirs à tous les participants! @



RETOUR SUR LES VACANCES D'AUTOMNE AUX PETITES MAISONS



DEUX BELLES SEMAINES RICHES EN RENCONTRES ET SENSATIONS.

L'accueil de loisirs des Petites Maisons a ouvert ses portes aux enfants du 25 octobre au 5 novembre. Le vivre ensemble a été à l'honneur de ces deux semaines de vacances.

Lors de la première semaine, les enfants ont été invités à parler de la différence et la tolérance tout en réalisant une grande fresque collective.



La seconde semaine s'inscrivant dans le mois de la mobilité, ce fut l'occasion pour tous d'être sensibilisés aux handicaps. Avec le support de mallettes pédagogiques prêtées par Handi Réseau 38, les animateurs ont proposé aux enfants des temps d'animation comme un « handigoûter » ou des « parcours des sens ».

Un temps fort a marqué la journée du 27 octobre au cours de laquelle deux associations ont proposé des animations nature aux enfants. Les petits se sont promenés dans une balade contée autour des arbres avec Michèle et Christiane de l'association Part'âge. Les plus grands se sont amusés à découvrir les oiseaux qui vivent autour de leur accueil de loisirs avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

En plus de ces projets, les enfants ont découvert de nouvelles activités proposées par des prestataires. Les plus jeunes (3 à 5 ans) se sont initiés au judo avec Godefroy Tibesar, professeur à l'ASEL, et à l'éveil musical grâce à Pétia Launois qui leur a

proposé une semaine pleine de douces notes. Les 6-12 ans ont grimpé dans les grands arbres du parc d'Uriage grâce à Dimitri Kosin de A la Cime. Puis Leo Sellen a proposé aux enfants de fabriquer des instruments de musique à partir de matériel de récupération. @



Colis solidaires

LE CENTRE DE LOISIRS ET LE SERVICE PÉRISCOLAIRE ONT AJOUTÉ LEURS BOÎTES À L'ÉDIFICE!

Les services périscolaires des écoles de la commune et de l'accueil de loisirs ont été sollicités en décembre pour participer à l'opération nationale des colis solidaires. Le projet était porté localement par le Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec le secours populaire et l'association Aide et Action en Isère.

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs a fait participer les enfants à l'ensemble du projet, de la décoration personnalisée des boîtes au rendu des colis.

Ainsi les enfants ont recherché au sein de la structure tout ce qui pouvait entrer dans la composition des colis: vêtements chauds dans les vêtements oubliés, gourmandises dans le placard des goûters, objets de loisirs dans l'armoire de jeux de société, ... Ils y ont ajouté des produits d'hygiène confectionnés par leurs soins. Le service remercie aussi la

pharmacie d'Uriage de sa participation avec de nombreux dons de produits d'hygiène qui ont complété les colis confectionnés.

Les enfants se sont ensuite appliqués pour écrire des petits messages chaleureux sur des cartes de vœux de toutes les couleurs!

Les services d'accueil périscolaire des deux groupes scolaires publics ont par ailleurs souhaité associer les familles au projet par des affichages, tracts et informations dans les cahiers de liaison. Il s'est ensuivi un grand élan de générosité: chaque soir, les animatrices périscolaires ont recueilli de nombreux dons.

À l'école de Pinet, les familles se sont montrées très présentes pour la confection de boîtes. Aux Petites Maisons, les animatrices ont reçu de quoi confectionner avec les enfants de jolis paquets solidaires.

Au total, pas moins de 70 colis ont été reçus ou confectionnés dans le cadre de l'accueil de loisirs et des accueils périscolaires.

Une contribution dont tous les enfants, leurs familles et les services municipaux impliqués peuvent être fiers! Ils ont ainsi participé à une action généreuse au bénéfice des plus démunis, auxquels les colis ont été distribués pour Noël par les associations partenaires. @



Légendes

1 Générosité

L'opération "boîtes solidaires" organisée en décembre dernier par le Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec le Secours Populaire et l'association Aide et Action en Isère a été couronnée de succès : la collecte a représenté plus du double de celle réalisée en décembre 2020 ! Cette réussite a été possible grâce à la participation active et au soutien logistique de nombreux partenaires : les services périscolaires notamment (voir article en page 12), mais aussi la bibliothèque, la résidence autonomie, l'accueil de la mairie, les services techniques... Un grand merci à tous, et surtout aux habitants qui se sont mobilisés pour offrir un peu de bonheur et de rêve aux plus démunis !

2 Implication

Élus, membres du CCAS, agents municipaux... tous ont mis « la main à la pâte » pour confectionner les colis de Noël destinés aux seniors de la commune. Cette année en effet, pour valoriser les circuits courts, le panier gourmand était composé de produits locaux sélectionnés en partenariat avec l'Association pour le Développement de l'Agriculture en Belledonne. Approvisionnement, montage des colis, garnissage avec terrines, miel et autres douceurs, tout fut réalisé collectivement et avec une joyeuse efficacité !

3 Évènement festif

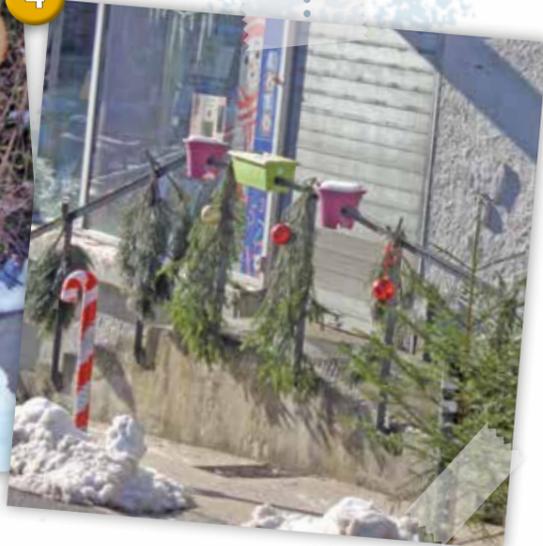
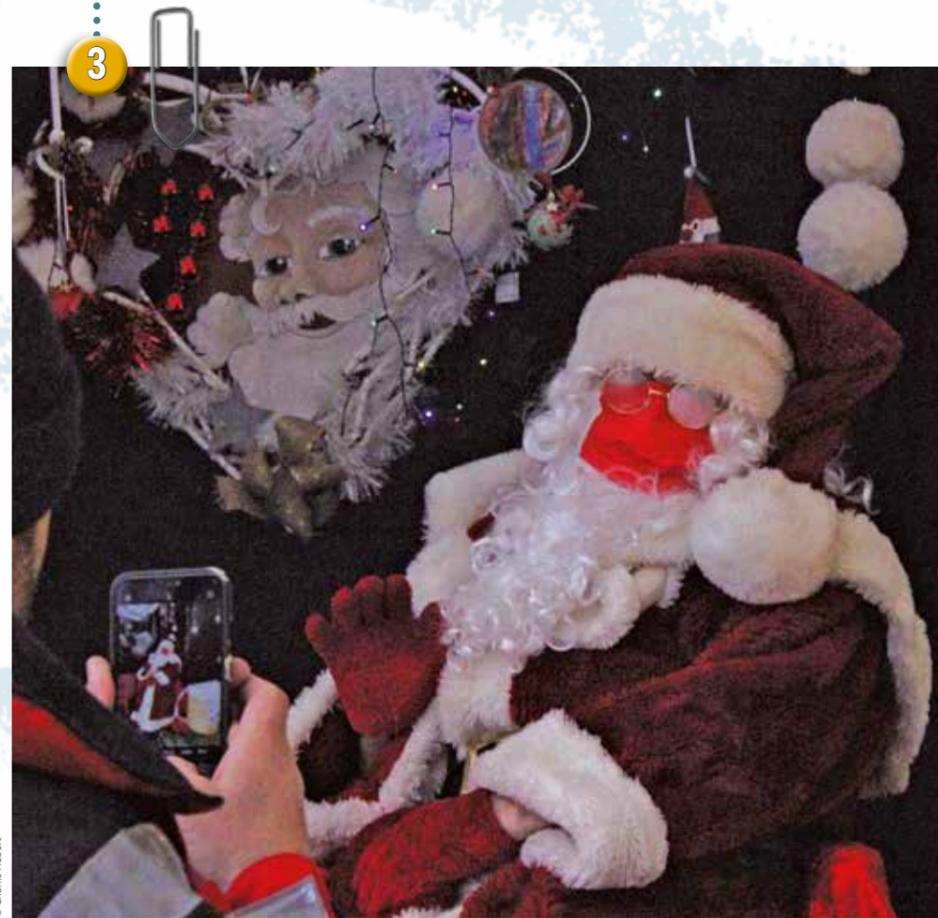
La qualité était comme d'habitude au rendez-vous du marché de Noël au Bourg, avec de nombreux artisans en textile, graphisme, cuir, poterie, etc. ainsi que des producteurs locaux pour la gastronomie. Au total on comptait près de 60 exposants, sans oublier les associations locales ! Le Père Noël, la chorale des Gélinottes et l'atelier de sculpture sur ballons ont apporté couleur et joie... et les visiteurs et participants ont été nombreux malgré la pluie tenace du matin. Marché pluvieux, marché heureux !

4 Créativité

Des décorations originales ont donné un air de fête à l'espace public dans le Bourg ! Chacun a pu apprécier l'imagination et le travail de création fait par les commerçants du village (association Cœur de Saint-Martin d'Uriage), ainsi que par les services techniques municipaux pour les animaux en bois disposés sur la place et au rond-point d'Uriage. Bravo à tous !



De gauche à droite : Marine Torregrosa (Directrice du CCAS), les bénévoles du Secours Populaire venus récupérer le produit de la collecte, et Maud Duchosal (responsable du pôle éducation/enfance/jeunesse de la mairie).





Association Sports et Loisirs
de Saint Martin d'Uriage

Poterie pour tous Redécouvrir des techniques ancestrales

Les ateliers de poterie de l'ASEL permettent de concrétiser des projets de céramiques contemporaines mais aussi de redécouvrir des techniques ancestrales d'utilisation de la terre cuite.

Deux jeunes Saint-Martinois ont eu le projet de concevoir des lingots en étain grâce à des moules en terre cuite. Ils se sont inspirés d'une démonstration de fabrication de pièces de monnaie dans un parc consacré à nos ancêtres gaulois et ont ainsi pu se réappropriier des gestes effectués pendant des millénaires pour réaliser des pièces moulées en métal.

Lors des ateliers de poterie du samedi, Mathieu et Louis ont modelé des prototypes de lingot en argile rouge. Une fois cuits, ces lingots ont été utilisés pour façonner des moules en argile blanche. Chez eux, nos jeunes potiers ont ensuite fait fondre de l'étain dans un creuset puis l'ont coulé dans le moule en terre cuite. Après refroidissement, ils ont obtenu des lingots en étain.

Les différentes étapes de réalisation et de cuisson ont demandé plusieurs semaines de travail avant d'obtenir le résultat escompté. Bravo à tous les deux pour ce joli projet mené à bien de la conception à la réalisation des lingots en étain.

Ateliers de poterie Ados et Adultes :

Jeu et vendredi : 19 h-21 h

Samedi : 10 h-12 h

Ateliers de poterie enfants (primaire-collège)

Mardi et jeudi : 17 h- 18 h30

Mercredi : 9 h-10 h30 ou 10 h45-12 h15

Poterie pour tous

1 samedi par mois : 14 h-16 h @

Contact : poterie@asel-smu.fr
Yvette Barnier : 06 74 39 33 57
Estelle Rajat : 06 17 67 34 15

ASEL > info@asel-smu.fr
www.asel-smu.fr et Facebook
04 76 89 74 39



Saint Martin d'Uriage Officiel

Les associations Saint-Martinoises souhaitant communiquer par l'intermédiaire de Facebook sur leur actualité sont invitées à adresser un courriel à : facebook@mairie-saintmartinduriage.fr



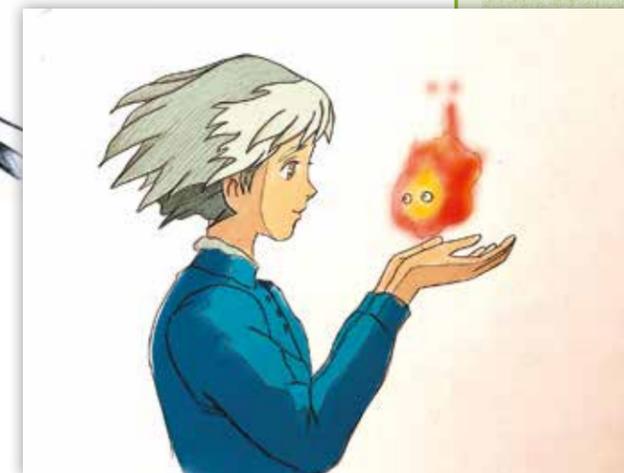
Dessin Manga à la carte

Lors de chaque période de vacances scolaires, ADN organise un stage « du dessin au manga » : chacun peut apprendre les techniques du dessin en s'inspirant de ses mangas préférés!

Un mercredi par mois, des mini-stages ont lieu sur le même format de 2 h30.

Les cours hebdomadaires pour enfants, adolescents et adultes continuent avec succès.

Toute l'actualité d'ADN est à retrouver sur sa page Facebook. À vos crayons! @



06 03 11 20 91 - artdapresnature@gmail.com
ADNSMU



Good-Bye 2021... hello 2022!

L'équipe de direction de Let's talk souhaite à tous une année 2022 riche d'échanges amicaux, culturels et linguistiques.

The Let'stalk management team sends you its best wishes for a rich friendly, cultural and linguistic year 2022.

は、友好的、文化的、言語的な交流に満ちた2022年の最高の願いをあなたに送ります

Une année bien singulière s'éloigne. Les rencontres et la convivialité ont été mis à mal. Mais les webcams, écrans et logiciels de visioconférences nous ont permis de nous retrouver et poursuivre nos cours, du moins pour les habitués à ces outils, ainsi que pour les "novices" les plus motivés qui ont pu s'initier et progresser dans leur utilisation! À l'occasion d'une nouvelle projection de film en anglais en juillet (Hidden Figures) nous avons pu ensemble remercier et dire au revoir à Laura, notre professeure d'anglais partie vers d'autres horizons.

Depuis septembre Let's Talk accueille trois nouvelles enseignantes très appréciées (une

professeure de japonais, deux professeures d'anglais). L'association s'est dotée de nouveaux statuts et d'une direction collégiale, ainsi que d'une nouvelle adresse à la maison des associations de La Richardière. Et 2021 s'est clôturée pour nos adhérents avec la projection du film Life of Pi (en anglais sous-titré anglais).

Intéressé(e)s par des cours d'Anglais, de Japonais, ou de Français pour non francophones? Contactez-nous! @

letstalksmu.webs.com
letstalksmu@gmail.com





Thomas Cardin a remporté la SaintÉlyon!

La SaintÉlyon est un «running raid» nocturne entre les villes de Saint-Étienne et de Lyon. Cette course à pied très populaire a lieu chaque année en décembre. Elle se court en individuel ou en relais par équipes de deux, trois ou quatre personnes.

Thomas Cardin a terminé en beauté l'année 2021 en franchissant en vainqueur la ligne d'arrivée, partageant son succès avec le stéphanois Romain Lieux.

Les compères ont couvert les 78 km de l'épreuve (dénivelé positif 2040 m) en 5 h 56 min 36 s.

Sous la neige depuis Saint-Étienne, où le départ avait été donné la veille à 23h30, Thomas, grand favori de l'épreuve, n'a pas déçu ses supporters. « C'est une belle

conclusion pour ma saison car là j'en décroche une belle » a-t-il commenté.

Avec cette victoire Thomas rejoint au palmarès un autre isérois, Nicolas Martin, qui l'avait aussi emporté en 2015 ex æquo.

Une autre adhérente du Taillefer Trail Team a brillé sur l'épreuve : Morgane Billard-Col s'impose en relais 2 féminin avec sa comparse Jenny Bouchard.

Autres résultats :

Arnaud Bremont 139^{ème} en 8 h 18 min 24 s,

Axel Cabanes 379^{ème} en 9 h 09 min 35 s,

Julie Assié 5^{ème} femme de la SaintÉlyon Sprint en 1 h 49 min 20 s. 📍

<http://taillefertrailteam.com>
François Giraud > 06 86 08 18 69

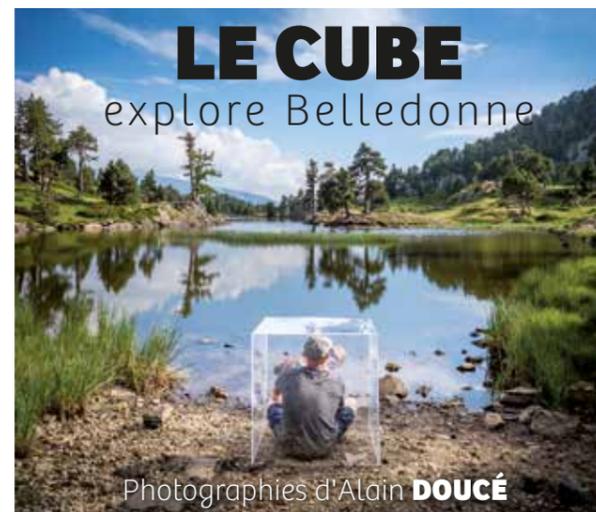


Thomas Cardin à l'arrivée

© Philippe Propage



Expositions



LE CUBE explore Belledonne

Photographies d'Alain DOUCÉ

Exposition ouverte jusqu'au dimanche 6 mars
Rencontre avec l'artiste le dimanche 20 février à 17 h

Qu'est-ce que « le cube » ?

C'est une visite de Belledonne à travers un cube translucide autour de divers lieux : col du Glandon, lac Achard, Theys, alpage de l'Oule, Livet et Gavet...

Alain Doucé a proposé aux promeneurs de s'installer dans le cube, en plein cœur de la nature, afin de collecter des témoignages en direct et exprimer le sentiment de Belledonne en photos.

Pour découvrir différemment des paysages que vous connaissez (ou non), avec une autre vision de l'instant, retrouvez 72 témoignages de personnes s'étant prêtées à cette proposition.

Voir son interview sur France 3 : <https://www.alain-douce.com/blog>



© Alain Doucé



Stage de yoga pour les adultes

samedi 19 mars

Animé par François Tardivel, le stage aura pour thème « Où trouver sa force de guérison ? »

Comment, dans la pratique du yoga, pouvons-nous contribuer à être ou rester en bonne santé? Introduction des notions de stimulations vibratoires.

De 9h à 12h au centre sportif Pierre-Allain, Dojo 1. Tarif: 15 € pour les adhérents + 5 € pour les extérieurs.

Inscription en ligne sur le site. 📍

<http://yogasaintmartin.jimdo.com/yogasaintmartin@gmail.com>



« Méthodes douces » : une nouvelle activité pour vivre l'instant présent avec sérénité!

Au programme : étirements, renforcement musculaire, mouvements doux et progressifs en profondeur, relaxation, Do-In (automassages), avec Carine Michel, formée pour accompagner les publics spécifiques tels que les femmes enceintes et les seniors et certifiée aux techniques du toucher, bio kinésiologie et nutrition.

Les ateliers ont lieu un mardi par mois de 14h à 16h (hors vacances scolaires), au centre sportif Pierre-Allain. Se munir d'une serviette,

d'une bouteille d'eau et d'une couverture ou d'une tenue chaude pour la relaxation. Pratique dans le respect des gestes barrières. Pass' vaccinal obligatoire.

Tarifs :

- adhésion annuelle à l'Association : 16 €
- atelier : 16 € (7 personnes minimum). 📍

Renseignements : Carine > 06 58 33 42 58
Inscription (obligatoire) : Jean-Claude > 06 35 66 40 44

JEUX & JOUETS de nos greniers

Sur une idée originale de l'équipe de l'Association du Patrimoine



Exposition ouverte du samedi 12 mars au dimanche 3 avril
Vernissage le vendredi 11 mars à 19 h

Interview de Christiane Gervais-Dauphin, Yvonne Herbaut et Marie-Jo Chaléat

Que va-t-on retrouver dans cette exposition ?

Des jouets et livres pour filles et garçons, des jeux de société et de plein air pour enfants et adultes.

Comment vous est venue l'idée de vouloir créer une exposition ?

Nous avions l'envie de faire revivre pour un temps ces objets oubliés et de partager ces moments avec le public.

Que vous évoquent ces jouets anciens ?

Pour certains, la nostalgie du passé et pour d'autres, la preuve qu'il était tout à fait possible de s'amuser avant l'arrivée de l'électricité et de l'électronique.

Comment avez-vous retrouvé tous ces objets ?

Ces jouets proviennent essentiellement de nos greniers, remisés après avoir été utilisés par de nombreux enfants.

Avec qui avez-vous travaillé ?

Avec des membres de l'association du patrimoine, des personnes amies et des collectionneurs privés.

De quand datent ces jouets ?

Des années 1920 à 1950.

Combien d'objets allons-nous retrouver ?

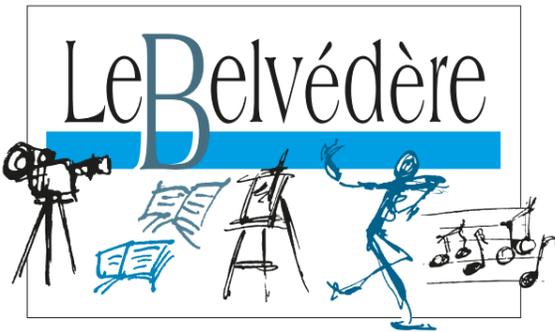
Une centaine d'objets sont présentés, répartis par thèmes : le monde des poupées, le coin des garçons, l'espace bibliothèque, le plein air...

À qui s'adresse cette exposition ?

À tout public!

Expositions ouvertes le mercredi et du vendredi au dimanche de 15 h à 18 h

Consignes sanitaires : à l'heure où nous imprimons, le protocole sanitaire nous impose le « pass vaccinal » et le port du masque



• www.belvedere-culture.fr • 04 76 89 10 27 •

Programmat ion

Mémo Dates

S PECTACLES

Février 2022

mardi 8 @ 20h30
Ciné-Club
«Vacances romaines»
William Wellman

vendredi 11
Ciné au Belvédère*
«Ouistreham»

Mars 2022

vendredi 4 @ 14h00 (scolaire)
@ 20h30 (public famille)
Spectacle →
Sganarelle ou le cocu imaginaire

mardi 8 @ 20h30
Ciné-Club
«Lesquive»
Abdellatif Kechiche

vendredi 11 @ 19h00
Vernissage exposition ←
Jeux & Jouets de nos greniers

dimanche 13 @ 17h00
Spectacle →
David & Claudio voyages

vendredi 11
Ciné au Belvédère*
Compagnie Les bandits manchots

dimanche 18 @ 20h30
Concert →
Mozart à Paris

vendredi 25 / samedi 26 @ 20h30
Ciné-bibli
«La bibli fêt le court-métrage»

mardi 29 @ 20h30
Ciné-Club
«Le reptile»
Joseph Mankiewicz

Avril 2022

vendredi 11
Ciné au Belvédère*
Mozart à Paris

mardi 12 @ 20h30
Ciné-Club
«Still the water»
Naomi Kawase



La saison du Belvédère se poursuit!
Découvrez-la en ligne et en vidéo
www.belvedere-culture.fr

* séance unique à 20h30 - programme par affiche ou sur site du Belvédère

culture & animation

Théâtre en la chapelle de Saint-Nizier d'Uriage
Samedi 2 avril à 17h



Pièce contemporaine à partir d'une comédie de
Carole Fréchette, auteure québécoise
Mise en scène par Aurélie Girodon

Pour survivre, Simon Labrosse s'invente successivement différents métiers originaux. Sa dernière trouvaille est une représentation théâtrale qui retrace sa vie en 7 jours. Pour ce faire, il est accompagné d'un vieil ami, "poète négatif" et d'une comédienne, recrutée par petite annonce, qui reste centrée sur son "épanouissement intérieur". Mais ce soir, rien ne va se dérouler comme prévu... Une comédie rythmée où se côtoient humour, utopie, tendresse, révolte et poésie...

Représentation limitée à 60 personnes, libre participation aux frais avec un minimum de 5 €. Une deuxième séance pourra être envisagée le dimanche 3 avril après-midi selon la demande. Réservation par SMS ou par courriel.

Une représentation organisée par l'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Patrimoine de Saint-Martin d'Uriage. @

patrimoinemu@gmail.com - 06 21 66 26 39



Uriage
LES-BAINS

Toutes les informations sur les animations à Saint-Martin d'Uriage à l'office de tourisme



www.uriage-les-bains.com

Office de tourisme - 04 76 89 10 27 - info@uriage-les-bains.com

entreenous



DÉCÈS

Trenard Chantal Née Ramos 25 novembre
Faure Raymond 15 décembre
Moscon Elvire Née Strappazon 20 décembre
Albert Jacques 29 décembre

MARIAGE

Madoré Jonathan & Pouzenc Marie 25 novembre

Permanences
... de l'architecte

[04 76 59 77 22] Prendre rendez-vous au service Urbanisme

... juridique

[04 76 59 77 10] Prendre rendez-vous

... du médiateur-conciliateur de justice

[04 76 77 23 81] Prendre Rendez-vous
Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois
de 9h à 11h30 en mairie de Domène.

... Maison médicale de garde à Vizille

[Contacter au préalable 0 810 15 33 33
SAMU conseils médicaux]

Ouverte aux patients :

- la semaine en soirée de 20 h à 23 h
- le samedi après-midi de 14 h à 18 h,
- le samedi en soirée de 20 h à 23 h,
- le dimanche et jours fériés
de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h



... Pharmacie de garde

[Serveur téléphonique 39 15]

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il suffit de se laisser guider par le serveur vocal et de saisir son code postal. (0,45 €/minute + coût d'un appel)

Petites Annonces

Pour vos petites annonces : demande par courriel

communication1@mairie-saintmartinduriage.fr

blocnotes

Téléphone pratique

Accueil Mairie	04 76 59 77 10
Accueil CCAS	04 76 59 77 29
Services techniques	04 76 59 77 20
Pôle enfance-jeunesse.....	04 76 59 78 02
Bibliothèque	04 76 89 54 87
Urbanisme	04 76 59 77 22
Services petite enfance.....	04 76 59 77 12
Service scolaire	04 76 59 77 24
Serveur cantine.....	04 76 54 99 65
Service communication	04 76 59 77 18
Fax état civil	04 76 59 78 03
OTTU	04 76 89 10 27
Police pluri-communale	04 76 89 54 07
Urgence eau	04 76 98 24 27
Urgence électricité	09 72 67 50 38
RESA (Transport sur réservation).....	0 800 941 103

www.mairie.saintmartinduriage.fr

Horaires d'ouverture

Mairie [04 76 59 77 10]

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi	8h - 12h	→	14h30 - 19h
Mardi	8h - 12h	→	14h30 - 19h

Urbanisme [04 76 59 77 22]

Mercredi - Vendredi	8h - 12h	→	- -
---------------------	----------	---	-----

Agence Postale • Le Bourg

[04 76 00 15 31]

Mardi	9h - 12h	→	15h - 19h
Mercredi - Samedi	9h - 12h	→	- -
Jeudi - Vendredi	9h - 12h	→	15h - 17h

Bureau Postal • Uriage [36 31]

Lundi - Mardi - jeudi - Vendredi	9h - 12h	→	14h - 16h45
Samedi	9h - 12h	→	- -

Fermé le mercredi

Déchetterie de la Ronzière

[04 76 59 70 01]

Déchetterie gérée par la CCG, accessible à tous les Saint-Martinois
Horaires d'ouverture consultables sur
www.le-gresivaudan.fr ("100% pratique" > "Gestion des déchets")
ou par téléphone au 04 76 08 03 03

Mardi - Mercredi - Jeudi	- -	→	13h - 17h45
Vendredi	10h	→	17h45
Samedi	8h30	→	17h45

Fermée les jours fériés